



communiqué presse...

• Montreuil, le 11 janvier 2023 / **La FNIC CGT communique...**

MOTION DE LA FNIC-CGT, BRANCHE PÉTROLE RETRAITE : S'ENGAGER DANS LA LUTTE !

Les mesures envisagées par le gouvernement Macron pour réformer les retraites sont illégitimes et inacceptables. On voudrait nous faire travailler plus longtemps, alors que le chômage explose et que l'espérance de vie en bonne santé recule dans le pays. L'argent existe très largement pour satisfaire à nos exigences, il suffit de solliciter les profits, notamment des multinationales, mais aussi de mettre fin aux cadeaux fiscaux et sociaux ponctionnés par le grand Capital. A cette réalité qu'est le coût du Capital, Borne oppose une fin de non-recevoir car elle refuse d'augmenter ce qu'elle nomme « le coût du travail », autrement dit le salaire socialisé.

Cette réforme doit être combattue.

Les syndicats CGT de la branche Pétrole se sont réunis le 11 janvier 2023 à Montreuil. Ils entendent s'engager dans la lutte sur la base des revendications suivantes :

- Retraite à 60 ans pour l'ensemble des travailleurs et des travailleuses.
- Retraite anticipée à 55 ans pour les travaux pénibles.
- Portabilité des droits d'anticipation à la retraite entre les entreprises.
- Indexation des salaires (qui financent les retraites) sur l'inflation.
- Prime d'ancienneté sur les salaires réels.

Le processus de luttes adopté par l'ensemble des syndicats, et concernant tous les sites de production, de distribution et le personnel administratif est le suivant :

- Appel à la grève de **24h**, le **19 janvier 2023**.
- Appel à la grève de **48h**, le **26 janvier 2023**.
- Appel à la grève de **72h**, le **6 février 2023**, date à laquelle sera proposée aux salariés la grève **reconductible** avec si nécessaire, l'arrêt des installations de raffinage.

Les travailleurs et travailleuses du pétrole seront présents dans la lutte et en même temps, alertent qu'il y a une nécessité absolue, pour que le rapport de forces se maintienne et s'élève, que les **salariés de tous les secteurs économiques, public et privé**, s'engagent dans les grèves et manifestations appelées par la CGT. De cette levée en masse dépendront les suites du mouvement dans le raffinage qui tiendra compte du niveau de mobilisation mais ne s'engagera pas dans une grève par procuration.

Nous alertons, tous et toutes, à garder l'esprit critique vis-à-vis des **annonces**, comme cela a pu être le cas durant les grèves de l'automne pour les salaires, qui pourraient être **faites** dans le but de discréditer le mouvement qui va démarrer : loin d'être des nantis, les salariés du pétrole subissent pénibilité, horaires de nuit, expositions aux matières dangereuses, avec au final une vie raccourcie. Ils refusent de travailler plus longtemps pour **gaver les actionnaires**.

Enfin, nous appelons également à être collectivement attentifs à la réaction de l'État : en cas d'annonce de **réquisitions**, nous faisons un appel à toutes les travailleuses et travailleurs à converger vers les sites pétroliers pour défendre le droit de grève et à lutter tous ensemble. Non au travail forcé !

C'est par l'unité des salariés que nous stopperons cette réforme profondément injuste et que nous imposerons nos revendications.

Retrouvons-nous dans les luttes, les pétroliers seront présents !